



La ville de Saint-Charles-Borromée recrute

CONSEILLER(ÈRE) LOISIRS, SPORTS ET ÉVÉNEMENTS

Poste en remplacement (Minimum 6 mois)

Loisirs, culture et communauté

La Ville de Saint-Charles-Borromée, comptant plus de 16 000 habitants, s'affirme comme un milieu de vie enchanteur, harmonisant nature et urbanité. Au cœur de cet environnement, le bien-être se manifeste à travers la qualité des services offerts, le dynamisme de son expansion et la quiétude de ses vastes espaces verts.

Nous recherchons une personne dynamique, autonome et attentive aux détails, soucieuse de fournir un travail d'excellence. Si vous aspirez à rejoindre une équipe dédiée à l'épanouissement d'une ville où il fait bon vivre, alors cette opportunité est faite pour vous.

MISSION

Le titulaire du poste est responsable de la création et de la coordination des événements sur le territoire tout en veillant au bon fonctionnement général de certaines activités se déroulant sur le territoire de la Ville. Il doit participer également à l'identification des besoins du Service et s'assurer du respect des normes établies.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

- Superviser et coordonner la planification, l'organisation et la logistique terrain des événements de la Ville, en veillant à leur bon déroulement et à leur alignement avec les orientations de la Ville et les besoins des citoyens ;
- Planifier les horaires et encadrer le personnel assigné aux événements, en fonction des besoins ;
- Superviser le personnel technique de son et lumière sur les procédures spécifiques des sites de grand concert, de tournoi ou autres lieu ou salle d'événement ;
- Assurer la supervision et le soutien technique lors des événements municipaux et des activités organisées en partenariat avec des organismes ou d'autres villes (ex. : Défi Vélo de Lanaudière, Mémoire et Racines, etc.) ;
- Concevoir des propositions et émettre des recommandations concernant la programmation événementielle et les activités associées, en collaboration avec son supérieur ;
- Participer à la gestion budgétaire des événements sous sa responsabilité, en assurant un suivi rigoureux des dépenses et en proposant des ajustements si nécessaire ;
- Assurer une veille proactive pour garantir que les événements soient inclusifs, accessibles et ouverts à tous ;
- Prévoir et adapter les interventions en tenant compte des divers contextes culturels, de besoins spécifiques et de barrières linguistiques, afin de favoriser une expérience inclusive et accessible à tous ;
- Élaborer et coordonner des initiatives intégrant les citoyens issus de l'immigration, en collaboration avec des partenaires spécialisés, afin de favoriser leur participation active aux activités de loisirs et leur intégration dans la communauté locale ;
- Collaborer avec les partenaires et les organismes du territoire afin de favoriser leur participation et leur collaboration avec la Ville, tout en assurant le suivi des partenariats établis ;



- Soutenir techniquement et logistiquement les activités organisées en partenariat avec des organismes ou d'autres villes ;
- Travailler étroitement avec le service des communications pour la promotion, l'affichage et la création de contenu relatifs aux événements, ainsi que pour enrichir la section « Vivre les loisirs » du Magazine *Vivre SCB* ;
- Participer activement aux rencontres avec les partenaires régionaux et aux tables de concertation pertinentes à son domaine d'expertise ;
- Collaborer avec les membres de l'équipe du service pour partager l'information, développer de nouveaux projets et maintenir un environnement de travail créatif et innovant ;
- Assurer, au besoin, la saisie et l'extraction de données sur les plateformes citoyennes, incluant la gestion des événements et les statistiques associées ;
- S'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur, notamment en offrant un service aux citoyens.

QUALIFICATIONS RECHERCHÉES

- Détenir un diplôme d'études collégial (DEC) en loisir ou toute autre formation jugée équivalente ou en relation directe avec le poste ;
- Détenir un permis de conduire valide.

CONDITIONS DE L'EMPLOI

- Début à compter du mois d'octobre 2026
- Poste en remplacement (minimum 6 mois);
- Horaire normal de travail 35 heures/semaine ;
- Rémunération selon la classe 10, taux horaire entre 30.34 \$ et 38.72 \$;
- Conditions prévues à la convention collective en vigueur.

CANDIDATURE

Les personnes intéressées par ce poste doivent soumettre leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation **au plus tard le 13 octobre 2026 à 12h**, au Service des ressources humaines à l'adresse suivante : rh@vivrescb.com ou en ligne sur vivrescb.com - page emploi.

Nous remercions d'avance toutes les personnes qui manifesteront leur intérêt pour le poste. Seules celles sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

NOTES:

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.